



MAIRIE DE NERS

30360

Téléphone : 04 66 83 51 47

Télécopie : 04 66 83 68 39

Courriel : mairiedeners@orange.fr

Règlement

Du prêt des tables et des bancs

- Les tables et les bancs sont prêtés après signature du présent règlement.
- Une caution de 50€ est exigée au moment du prêt par chèque bancaire libellé à l'ordre du trésor public
- Le matériel prêté doit être rendu propre (faces externes et internes et exempt de tout clou, agrafe ou autre)
- L'emprunteur fera état de toute dégradation ou détérioration du matériel prêté.
- Sauf entente préalable avec le prêteur, le matériel sera ramené au lieu de stockage.

Je soussigné(e), Nom, Prénom :

Être : une Association ou un Particulier

Domicilié(e) :

.....

Mon numéro de téléphone est le :

Je souhaite réserver :

Nombre de bancs en pin :

Nombre de tables en pin :

Autre matériel :

Date du prêt : du au

Lu et approuvé ((date et signature)